

Madame, Monsieur,

Le 20 juin, vous allez voter pour le premier tour des élections départementales afin de désigner les élus qui conduiront notre canton et notre département pour les six ans à venir.

Candidats sortants, nous allions dynamisme, proximité et expérience. Nous ne ménageons pas nos efforts au Conseil Départemental et dans nos communes, pour que notre canton bénéficie de la politique sociale et de solidarité territoriale du Département. Nos engagements ont toujours été tenus.

Toujours présents, nous écoutons, aidons les habitants et travaillons en concertation avec l'ensemble des élus. Les actions des associations culturelles, caritatives et sportives sont soutenues et encouragées.

Dans cette période si particulière de pandémie que nous connaissons, il nous a fallu aller plus loin dans nos solidarités et prendre des mesures d'aides exceptionnelles.

En effet, les premières personnes touchées ont été nos aînés et malheureusement nous avons eu à déplorer de nombreux décès, en particuliers dans les EHPAD. Outre les problèmes médicaux qui peuvent être très graves, la situation économique du pays laisse craindre un avenir incertain, voire catastrophique dans bien des professions.

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme enregistre une augmentation de 7% du nombre des personnes bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

La jeunesse n'a pas été épargnée, malgré les dires du début de la pandémie, nos collèges ont connu des fermetures partielles ou totales pour enrayer l'épidémie.

SOLIDAIRES PAR NATURE

Un coup d'arrêt a été ordonné aux associations qu'elles soient

sportives, culturelles ou autres privant les adhérents de leurs activités mais également de se rencontrer, échanger, parler.

Face à cette situation, notre projet pour les six années à venir se doit d'être encore plus novateur et ambitieux pour plus de solidarité et de justice sociale.

Nous accompagnerons plus fortement vos talents et les atouts de notre territoire pour agir à vos côtés.

DES MESURES EXCEPTIONNELLES

- Aides financières aux établissements et structures médicales
- Mise en place du centre de vaccination départementale et distribution de masques à la population et aux collégiens
- Mise à disposition des personnels des collèges aux EHPAD
- Maintien des subventions aux associations
- Subventions aux CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale)

LE 20 JUIN, NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DÉCIDER À VOTRE PLACE VOTEZ POUR VOS CANDIDATS SOLIDAIRES PAR NATURE Parce que le Conseil départemental est la collectivité de la solidarité au quotidien pour ses habitants quelles que soient leurs situations, nous continuerons à agir à vos côtés. Nous accompagnerons également les collectivités locales et la métropole ainsi que vos associations dans leurs projets.



- Des services sociaux de proximité pour tous
- Des collèges de l'égalité des chances
- Un accompagnement pour rester le plus longtemps possible à domicile pour les aînés
- Le lancement du projet d'une résidence services des séniors à Pont-du-Château
- Des animations culturelles riches et variées

Des aides financières pour des animations de qualité •

Des subventions pour l'acquisition de matériel nécessaire aux activités •

Un accompagnement pour l'organisation de manifestations •

Une politique culturelle volontariste au cœur du territoire





- Des routes départementales sécurisées
- Des pistes cyclables sûres et entretenues pour un maillage complet du canton
- La réalisation d'une voie cyclable entre Lempdes et Dallet
- Les ouvrages d'art (ponts, passerelles, murs de soutènement) suivis et réparés dans le canton, tel le pont de fer de Dallet
- L'achèvement de la voie verte dans le canton, de Mur-sur-Allier à Pont-du-Château

Des marchés de l'eau et de l'électricité négociés pour l'ensemble du département

permettant de substantielles économies

Un accompagnement des collectivités pour l'aménagement des combles des • bâtiments communaux (opération cocon) pour les économies d'énergie

Des selfs collaboratifs dans les cantines pour combattre le gaspillage alimentaire



PAR NATURE

- Des permanences régulières dans toutes les communes
- Une présence régulière active aux manifestations du canton
- Un accompagnement indéfectible des associations
- Une écoute attentive des citoyens et des membres associatifs
- Des élus vivant dans le canton et proches de vous



« La nouvelle commune de Mur-sur-Allier doit prendre toute sa place dans le canton. Mon investissement permettra d'avoir un interlocuteur privilégié sur place même si les élus sortants ont toujours été présents sur notre commune. Grâce à mon expérience au sein du comité des fêtes, j'agirai pour le dynamisme de notre canton. »



GÉRARD BETENFELD

LEMPDES

« Fort de mon expérience dans de nombreux domaines au sein de l'exécutif départemental, j'ai à cœur de mener des politiques de solidarité et de développement de notre département. Homme de terrain, j'ai toujours été attentif aux habitants et aux associations du canton. »



NATHALIE CARDONA PONT-DU-CHÂTEAU

« C'est avec beaucoup d'énergie que j'ai mené à bien ce mandat. Ma disponibilité et mon attention seront les maitres mots de mon action.

Ensemble, continuons à œuvrer au quotidien pour faire de notre canton un territoire où il fait bon vivre. »



« Toujours intéressée par la chose publique, je me suis investie au sein de la commune où j'habite. Lorsque Gérard et Nathalie m'ont demandé d'être à leur côté, je n'ai pas hésité une seconde, car je sais qu'ils sont des élus de terrain, sérieux et actifs, agissant au quotidien. »